

Conseil municipal

Séance publique du Mardi 29 janvier 2019

Présents

Jean Pierre Pastre - Anne Cabrié - Eliane Galtier - Angel Brigido - Guy Sabarthes - Philippe Clément - Christine Bourdy

Excusés

Pauline Berdeil donne pouvoir à Eliane Galtier
Patrice Castillon donne pouvoir à Angel Brigido
Irène Prioton donne pouvoir à Guy Sabarthes

Ordre du jour

1. Délibération de refus de transférer la gestion de l'eau à la Communauté de Communes
2. Compte de gestion et compte administratif 2018
3. Vidange du barrage de Camplong
4. Viticolonne – subventions
5. Passerelle sur le ruisseau La Régus
6. Débat National
7. Travaux sur le hameau d'Argentières
8. Délibération élargissement des chemins DFCI
9. Questions diverses

1. Délibération de refus de transférer la gestion de l'eau à la Communauté de Communes

La loi Notre demande à ce que l'on transfère la gestion de l'eau à la Communauté de Communes. Les conseils municipaux de la Communauté de Communes votent tous contre. Cela repousse l'échéance à 2026. Le Syndicat et la mairie en régie directe en assureront la gestion ainsi que la tarification au public.

Voté à l'unanimité des participants

2. Compte de gestion et compte administratif 2018

Il sera voté au prochain conseil municipal car la trésorerie n'a pas envoyé les derniers éléments pour le clôturer.

3. Délibération en attendant vote du budget

Le conseil autorise le maire à effectuer les dépenses nécessaires d'investissent jusqu'au vote du budget 2019.

4. Vidange du barrage de Camplong

La vidange du barrage est enfin autorisée par la préfecture. De longues préconisations techniques de chantier ont accompagné l'autorisation, compliquant sérieusement l'opération de vidange.

5. Viticolonne – subventions

Une dalle sera faite pour accueillir une remorque sous le dégrilleur. Au fur et à mesure de l'utilisation, des dysfonctionnements ont été réglés.

6. Passerelle sur le ruisseau La Régus

Les subventions demandées ont été obtenues à 80% du budget total qui s'élève à 105 000 €.

Une dernière tranche de travaux pour terminer le projet de restructuration du village sera prochainement effectuée.

La voie douce permettra de relier le château au lotissement La Régus par une passerelle prolongeant la voie alternative à la route. L'appel d'offres aura lieu dans les semaines qui viennent.

7. Débat National

Il n'y a pas de demande d'organiser un débat à Félines dans le cadre du Débat national. Dans ces conditions, le conseil n'en organisera pas.

La situation économique et sociale continue à se dégrader. Les samedis se suivent et se ressemblent et le gouvernement ne propose pas de solution aux revendications du peuple sauf le grand Débat formaté et encadré et la répression policière. Le cahier mis en place à Félines n'a recueilli à ce jour aucune doléance.

8. Demande autorisation sur le hameau d'Argentières

Demande d'autorisation de création d'un chemin d'accès à un terrain privé. Le conseil municipal décide de permettre au propriétaire de prendre des cailloux à Castillou pour conforter le chemin historique.

Voté à l'unanimité des participants

9. Délibération élargissement des chemins DFCI

Les chemins DFCI sont entretenus correctement et régulièrement par les agents du département.

Dans le secteur de Brama et le chemin qui va au barrage, les chemins ont été élargis à 6m ; le conseil municipal doit délibérer pour régulariser cette opération.

Voté à l'unanimité des participants

10. Vote de l'indemnité de la trésorière

Nous rappelons que la trésorière est redevable sur ses deniers propres en cas de mauvaise gestion des budgets de la commune, comme chaque année elle sollicite une indemnité. Le conseil municipal vote la somme de 387 euros pour ses services.

Voté à l'unanimité des participants

11. Évaluation de maisons par le service des Domaines

Dans la rue du Moulin à Huile, des propriétaires de maisons non habitées ont manifesté le souhait de vendre leurs biens. La mairie a procédé avec leur accord à l'évaluation de ces maisons par le service des Domaines. Le Maire autorise le conseil municipal à communiquer les estimations des Domaines au propriétaire et faire une proposition d'achat dans une perspective de réhabilitation et requalification du Centre Bourg.

Voté à l'unanimité des participants

12. Questions diverses d'administrés

- Un viticulteur demande une mise à disposition de terre afin de résorber les dégâts du 15 octobre. Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour trouver une solution.
- Un administré demande la location d'une parcelle AH 275. La demande n'ayant pas été motivée, le conseil municipal n'est pas défavorable mais a besoin de davantage d'éléments pour statuer sur cette décision.
- Un administré demande un tarif différencié pour le branchement en eau potable étant donné la modique distance (1m). Le conseil rappelle la délibération du 22 avril 2018 qui prévoit le tarif du branchement de 0 à 5 m pour la somme de 800 €. La délibération déposée et validée en préfecture ne permet pas de mise en place d'une tarification différenciée de la réglementation.
- Un usager ayant été autorisé de façon amiable à placer une clôture de son terrain en bordure d'un talus sur le domaine municipal demande la régularisation de cette clôture.
Le conseil municipal ne souhaite pas légaliser cet usage afin de ne pas créer un précédent. Néanmoins, l'usage dans les conditions actuelles peut être prolongé sans restriction ni condition.
- Une association du village demande le prêt d'assiettes pour une manifestation à Olonzac. Le conseil accepte avec la mise à disposition sous caution prévue dans le cadre d'une petite convention qui sera rédigée par la secrétaire.
- M. Pappineschi est remercié pour l'initiative d'aide informatique proposée aux Félinois pour les formalités administratives : déclaration d'impôts, carte grise, certificat de cession de véhicules, applications sécurité sociale, Caf. Une dizaine de personnes se sont proposées pour animer cet atelier d'aide et de conseil.
Le conseil municipal loue encore une fois l'élan de solidarité de ces Félinois lors de cette initiative.

« Séance clôturée à 22h19, l'ordre du jour étant épuisé »

Signatures des présents